

La violence sexuelle subie par les aînées

L'ampleur du problème

De nos jours, nous sommes de plus en plus conscientes de l'ampleur du problème de la violence faite aux femmes. Grâce à la lutte et surtout au courage de nombreuses femmes, de plus en plus de victimes brisent le silence pour aller chercher de l'aide. Malgré cela, la violence sexuelle touche une femme sur trois¹. Il s'agit d'un véritable fléau social qui affecte la vie de milliers de victimes : nos mères, nos sœurs, nos cousines, nos tantes, nos amies, nos collègues, et peut-être nous-mêmes. Et le tabou persistant entourant la violence sexuelle est encore plus grand lorsque des aînées en sont victimes.



Bon nombre de femmes âgées de plus de 50 ans ont été agressées sexuellement dans l'enfance ou l'adolescence et se retrouvent à un âge avancé à l'étape de vouloir vivre mieux et dépasser les séquelles laissées par ces agressions. Chercher de l'aide représente une étape cruciale dans la vie de ces femmes qui choisissent de sortir de l'ombre et de faire entendre leur voix, après des années de silence et de souffrance. D'autres femmes, souvent plus âgées, ont subi récemment ou subissent encore des agressions sexuelles, alors qu'elles habitent leur demeure, ou qu'elles se trouvent en résidence pour personnes âgées, ou encore en CHSLD (centre hospitalier de soins longue durée). Pour elles, **le dévoilement est également un défi de taille étant donné l'invisibilité de cette réalité qu'est la violence sexuelle subie par les aînées.**

Le Réseau québécois pour contrer les abus envers les personnes âgées (RQCAA) estime à 3000² le nombre d'agressions sexuelles subies par des personnes âgées à chaque année, mais les chiffres exacts sont difficiles à connaître. D'une part, les statistiques portant sur les aînées traitent de la maltraitance à leur égard en général, c'est-à-dire tous types d'abus confondus. Il

¹ Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal. *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, p.14.

² Le chiffre est basé sur l'étude de Podnieks, E. (1990). *National Survey on Abuse of the Elderly in Canada*. Ainsi cela correspondrait au 2% de 150 000 victimes d'abus au Québec.

devient donc difficile de dresser un portrait juste de la réalité. D'autre part, les statistiques sur les agressions sexuelles se basent sur les dénonciations à la police et n'offrent qu'un portrait partiel de la réalité. En effet, jusqu'à 90 %³ des agressions ne sont pas déclarées, et ce, peu importe l'âge des victimes.

Les agressions à caractère sexuel : crimes difficiles à identifier

Les agressions à caractère sexuel représentent les crimes les plus difficiles à identifier et à dénoncer pour plusieurs raisons. De 70 à 85 %⁴ des agressions sont commises par des personnes connues des victimes. L'agresseur peut être un ami, un conjoint, un membre de la famille, un voisin, un préposé aux soins, etc. Les victimes gardent le silence par crainte du scandale dans la famille ou dans l'institution, par peur des représailles ou parce qu'elles refusent de dénoncer un proche qui risque une condamnation. Elles vivent de la honte, de la culpabilité, un sentiment d'impuissance – parce qu'elles pensent qu'elles ne seront pas crues ou qu'il n'y a pas de recours – et parfois même de la confusion par rapport à la nature du crime ou à leurs sentiments mitigés envers leur agresseur.

Les valeurs religieuses, familiales et communautaires entrent aussi en ligne de compte, en particulier chez les femmes âgées. Le mariage pour le meilleur ou pour le pire et le pardon comme seule guérison représentent d'autres obstacles à la dénonciation. Les victimes ne veulent pas briser leur famille ou leur communauté. De plus, un manque d'information et de services les empêchent parfois d'obtenir de l'aide.

Bien sûr, des lois sont censées protéger les victimes d'agression sexuelle, mais le système judiciaire est mal adapté avec ses délais trop longs et ses interrogatoires intimidants, pour ne nommer que ces inconvénients.

Qui plus est, des valeurs sexistes contribuent à la violence envers les femmes dans notre société. Par exemple, on croit que les femmes doivent être soumises ou que les hommes ont des pulsions sexuelles incontrôlables. Et c'est sans compter que l'on voit partout des représentations sexuelles, autrefois réservées à la pornographie, qui brouillent la frontière entre sexualité saine et violence. Les mythes et préjugés entourant les agressions sexuelles empêchent de lever le voile sur cette problématique et constituent un autre obstacle au

³ Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal. *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, p.14.

⁴ Secrétariat à la condition féminine, site web, mise à jour du 18 avril 2008

dévoilement. Il existe également beaucoup de fausses croyances sur les femmes âgées et la sexualité.

En effet, plusieurs personnes s'étonnent que des aînées subissent des agressions sexuelles; leur vie sexuelle étant soi-disant terminée, elles seraient à l'abri. On croit aussi, à tort, que les femmes âgées ne peuvent pas être violées parce qu'elles ne s'habillent pas sexy, qu'elles ne sont plus « désirables ». L'agression sexuelle ne constitue surtout pas un acte de désir, mais bien un geste de violence, de pouvoir et de domination.

Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de quelqu'un, et ce, en utilisant l'intimidation, la manipulation, la menace, l'intoxication, le chantage ou la violence verbale, physique ou psychologique. C'est un acte criminel. Le viol n'est pas non plus la seule « vraie » agression sexuelle; cette croyance minimise le traumatisme vécu par les victimes de voyeurisme, de harcèlement, d'attouchements ou d'exhibitionnisme. De plus, la plupart des hommes qui agressent des aînées n'ont pas nécessairement de problèmes de santé mentale et les victimes ne sont pas nécessairement non plus les femmes les plus « faibles », en perte d'autonomie ou seules. N'importe quelle femme peut être victime.

Facteurs de vulnérabilité et conséquences des agressions

Des facteurs de vulnérabilité augmentent, cependant, les risques de subir de la violence sexuelle. Certaines caractéristiques physiques et intellectuelles – inaptitude mentale, démence, limitations fonctionnelles ou incapacités, dépendance aux soins, isolement, etc. –, rendent les femmes âgées plus vulnérables. La pauvreté constitue aussi un facteur de vulnérabilité, puisqu'elle engendre une dépendance économique. Le niveau d'éducation a également un impact sur l'accessibilité à l'information et aux services. Malheureusement, la personne âgée est souvent victime de plus d'une forme de violence : c'est ce que l'on nomme « intersections des violences ». En effet, la violence sexuelle s'accompagne souvent de violence **physique** (coups, blessures, ecchymoses, coupures), de violence **émotionnelle** (être indifférent ou rabaisser la personne dans son être et son estime, l'humilier, l'insulter, ne plus lui donner d'amour ou d'affection, faire des attaques verbales), de violence **financière** (vol, vente, transaction financière sans autorisation, encaisser des chèques sans permission, pression pour devenir tuteur des biens et des finances de la personne, destruction des biens matériels), **d'abus médical** (prescrire des médicaments pour faire en sorte que la personne aille au lit plus tôt, soit plus « coopérative », dont il est plus « facile » de s'occuper), de **négligence** (refuser

intentionnellement de donner des soins de base, priver la personne de confort et loisir, de contacts amicaux ou familiaux) ou de **violation du droit à la liberté** (déplacements et sorties limités, privation d'intimité, de visites ou de contacts téléphoniques, manque de respect envers la spiritualité de la personne, prise de décision à sa place en ce qui concerne sa vie, censure du courrier, abandon, éviction).

Avoir subi de l'abus ou l'inceste dans le passé rend aussi les femmes plus vulnérables, puisque les gestes de violence peuvent alors être minimisés par elles-mêmes : elles finissent par se résigner en quelque sorte. Il s'agit là d'une des conséquences des agressions sexuelles. Les victimes âgées peuvent aussi vivre du stress post-traumatique, de la détresse psychologique allant jusqu'à la dépression et même au suicide, des troubles physiques, de l'abus d'alcool, de drogues et de médicaments, ainsi que des bouleversements dans les activités sociales et des difficultés interpersonnelles qui les maintiennent dans l'isolement. Les agressions à caractère sexuel peuvent aggraver, amplifier et accélérer les facteurs normaux de vieillissement.

Pistes d'action

Nous pouvons, entre autres, faire pression auprès des établissements de santé et résidences pour personnes âgées afin qu'ils prennent les mesures nécessaires – en matière de sensibilisation et de conditions de travail, par exemple - pour réduire les risques de mauvais traitements. Par contre, avec ou sans mesures préventives, la travailleuse ou le travailleur demeure en tout temps responsable de ses comportements inadéquats. De plus, comme autres pistes de solution, les victimes peuvent parler de leur agression à une personne de confiance, consulter le CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) de leur région ou appeler une ligne d'entraide pour aînéEs. Briser le silence s'avère une étape importante mais difficile.

Quelles attitudes aidantes pouvons-nous développer ? Il se peut que, si une personne âgée vous confie qu'elle a été victime d'agression sexuelle, vous ne sachiez pas comment réagir. Vous pourriez ressentir un certain malaise face à cette confiance, en particulier si vous connaissez l'agresseur, mais il est essentiel de faire tout votre possible pour soutenir la victime et de vous centrer sur ses besoins.

Vous devez avant tout la croire, même si cela vous paraît invraisemblable ou décousu. Il sera toujours temps plus tard de remettre les morceaux de casse-tête en place. Il est important de ne pas juger, d'être à l'écoute et de déculpabiliser la victime. Il est également primordial de

respecter son rythme de cheminement, en particulier avec les femmes âgées qui ont parfois besoin de plus de temps. Un autre aspect très important est de se montrer disponible pour l'accompagner dans ses démarches et pour l'aider, tout en favorisant son autonomie. Les personnes âgées sont peut-être plus fragiles, mais ce n'est pas une raison pour les surprotéger et les prendre en charge. Lorsqu'une femme est victime d'agression sexuelle (un acte de violence, de contrôle et de domination), la reprise de pouvoir – ou *empowerment* – devient d'autant plus importante. Enfin, des ressources, telles que les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), sont disponibles pour venir en aide aux victimes.

Conclusion

Nous venons de tracer ici un portrait d'ensemble des enjeux entourant la violence sexuelle subie par les aînées. Comme le dit un de nos slogans pour la Journée d'action contre la violence faite aux femmes 2009, « Invisible ne veut pas dire inexistant ». Malgré le tabou, des femmes de tous âges sont victimes d'agression sexuelle. Il y a plusieurs obstacles au dévoilement, dont la peur de ne pas être crue. « Le silence est néfaste. Soyons à l'écoute. » Il est important de sensibiliser les gens afin de contrer les conséquences néfastes et parfois graves des agressions à caractère sexuel et afin de prévenir cette forme de violence, chez les aînées comme chez toutes les femmes. Briser le tabou, c'est une première étape pour lever le voile sur cette triste réalité et permettre aux victimes de sortir du silence dans lequel, dans bien des cas, elles vivent depuis longtemps.

Les agressions à caractère sexuel, c'est criminel. Luttons ensemble !

Karine Tremblay, RQCALACS

Le Regroupement québécois des CALACS (Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) mène un projet intitulé *La violence subie par les aînées : Briser le tabou pour mieux soutenir les femmes*, grâce au soutien financier de Condition Féminine Canada. Notre but est d'améliorer la situation sociale des femmes aînées victimes d'agression sexuelle à l'aide de stratégies de sensibilisation, de formation et de reprise de pouvoir sur leur vie. Une journée de sensibilisation est offerte dans des CALACS et des centres de femmes des quatre coins du Québec. Nous y abordons notamment des thèmes tels que les obstacles au dévoilement, les mythes et préjugés, les attitudes aidantes et les ressources.

Cette journée de sensibilisation sera bientôt offerte en anglais et en espagnol. Ce projet comprend aussi un volet autochtone destiné aux intervenantes et aux proches aidantes. Pour plus d'information, contactez-nous au 1 877-717-5252 ou à info@rqcalacs.qc.ca.